

Nouvelles de Guilers

Mairie : 16, rue Charles de Gaulle - 29820 GUILERS - Tél. : 02 98 37 37 37

Horaires de la mairie : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30 et le samedi matin de 9 h à 12 h

Horaires de la Guilthèque : les mercredi, jeudi et vendredi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h, le samedi de 10 h à 18 h.



Agenda

Jeudi 28 janvier

A partir de 14 h - Place de la Libération - Marché

www.mairie-guilers.fr

Courriel :

ville@mairie-guilers.fr

nouvelles@mairie-guilers.fr

Vendredi 22 janvier

2021

n° 2190

MESURES COVID-19

Suite au Décret du 15 janvier 2021, relatif aux mesures générales mises en œuvre pour faire face à l'épidémie de covid 19

- **Instauration d'un couvre-feu de 18 h à 6 h du matin.** Pendant le couvre-feu, certains déplacements sont néanmoins autorisés sous couvert de la nouvelle attestation disponible sur le site internet du gouvernement (<https://www.interieur.gouv.fr>)
- **Sont ouverts au public :** la mairie, la médiathèque, l'espace jeunes, les établissements scolaires, la maison de l'enfance (crèche, relais petite enfance et ALSH Les Flamboyants), la déchèterie, les aires de jeux et les équipements sportifs de plein air (tout public). Avant tout déplacement en mairie, merci de nous contacter soit par téléphone au 02 98 37 37 37, soit par mail ville@mairie-guilers.fr ou utiliser les démarches dématérialisées (<http://service-public.fr/>).
- **Bâtiments publics fermés :** les équipements sportifs couverts et clos (tout public), les vestiaires sportifs et clubs houses, les locaux associatifs.
- Pour toute **demande d'autorisation d'urbanisme**, merci de privilégier les **demandes en ligne** sur la plateforme dédiée accessible via le site internet de Brest Métropole dans la rubrique Autorisations d'urbanisme.
- **Espace jeunes :** ouvert le mercredi et le samedi (fermeture à 17 h 30)
- **Guilthèque :** Fermeture à 18 h le jeudi. Le service de « prêt(s) à emporter » est maintenu pour toute personne qui en fait la demande. Les conditions d'accès sont les suivantes : port du masque obligatoire dès 11 ans, désinfection des mains obligatoire, respect de la distanciation, application d'une jauge maximum de personnes présentes en même temps dans la médiathèque. Le travail et la consultation sur place sont possibles dans le respect des gestes barrières.
- **Le marché est maintenu jusqu'à 18 h**
- **Port du masque obligatoire à Guilers jusqu'au 15 février minuit :** dans les lieux clos recevant du public et dans la zone allant de la RD5, à la rue de Kermonfort, la rue de la source, la rue de la Gare et couvrant tout le centre-ville de Guilers, abords du gymnase de Pen ar C'hoat y compris le parking de l'école Pauline Kergomard et au niveau du collège Croas ar Pennoc.



Les services d'accueil de la mairie (accueil général, état-civil, urbanisme, C.C.A.S., scolaire) restent à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Pharmacie de garde

Toutes les nuits de la semaine et tous les jours, de 12 h à 14 h. Contactez le 32 37.

Médecin de garde

Week-end du **22 janvier** faire le 15.

MONSIEUR LE MAIRE, CONSEILLER DÉPARTEMENTAL, reçoit sur rendez-vous au 02 98 37 37 37.

PERMANENCE DES ÉLUS (UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS)

Samedi 23 janvier de 10 h à 12 h en mairie

Thierry COLAS, Adjoint au Maire

Prendre rendez-vous le vendredi avant midi au 02 98 37 37 37.



Du 6 janvier au 27 février 2021

EXPOSITION de peintures

« Retour aux sources »

Par Josette LE ROUX

Exposition de peintures

Jusqu'au 27 février

« Retour aux sources » de Josette LE ROUX à la médiathèque

Visible aux heures d'ouverture de la Guilthèque

RAPPEL DES GESTES BARRIÈRES



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique.



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir.



Se moucher dans un mouchoir à usage unique.



Porter un masque quand la distance des 1m ne peut être respectée et dans les lieux où cela est obligatoire.



Respecter la distance d'au moins 1m.



Éviter de se toucher le visage.



Limiter au maximum ses contacts sociaux (6 maximum).



Saluer sans se serrer la main et arrêter les embrassades.



Aérer les pièces 10 minutes, 3 fois par jour.



Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid).

La mairie vous informe

Etat civil

Naissances :

LANGLOIS DURST Jorann

Mariage :

DREVILLON Laure & GOURIOU Thierry

Décès :

LEBOUC Ghislain (52 ans)

Déchèteries

En raison du couvre-feu, les déchèteries de Brest (Spernot et Le Vern), Guipavas, Plougastel-Daoulas et Plouzané ferment à 17 h 45.

Démarchage

Des démarchages abusifs, à domicile et par téléphone, nous ont été signalés sur la commune. Merci d'être vigilant.

Broyage de déchets verts

Le prochain broyage des déchets verts sur la plateforme de Kérébars aura lieu le **lundi 25 janvier**. Les opérations se termineront le mardi à midi. Les déchets verts seront évacués dès la fin du broyage. L'aire de dépôt pour les usagers sera donc fermée durant cette période.



Déclaration de détention d'oiseaux

En vue de la prévention et de la lutte contre l'influenza aviaire, le recensement de tous les propriétaires d'oiseaux (à l'exception de ceux qui sont « détenus en permanence à l'intérieur de locaux ») est obligatoire depuis la parution d'un arrêté en 2006, toujours en vigueur aujourd'hui.

Sont concernés tous les « détenteurs non commerciaux » de volailles (basse-cours) ou d'autres oiseaux élevés en extérieur. La déclaration s'effectue à l'aide d'un formulaire Cerfa (15472*01) qui doit être adressé ou déposé à la mairie du lieu de détention des oiseaux. Il est également possible de remplir ce formulaire sur la page dédiée du ministère de l'Agriculture.



Effacement diffus

Vous êtes chauffé à l'électricité ?

Faites un grand geste pour le climat !



Équipez-vous d'un boîtier gratuit pour consommer mieux

La ville de Guilers s'associe à la campagne d'effacement diffus, menée actuellement sur la commune par Brest Métropole et l'opérateur Voltalis.

En quoi ça consiste ?

- À couper pendant quelques minutes la consommation électrique de façon synchronisée
- Actionné automatiquement pendant les pics de consommation, cela permet de

réduire la part de notre électricité la plus émettrice de gaz à effet de serre (les centrales à gaz, fuel et charbon sont essentiellement sollicitées sur ces périodes), sans que le consommateur ne perçoive la différence sur son confort.

Quels sont les avantages ?

- Pour le climat, une réduction significative des gaz à effet de serre.
- Pour vous, le pilotage et le suivi à distance (via application smartphone ou site internet) de vos consommations de chauffage et d'eau chaude sanitaire. Pas de contraintes.

L'installation est gratuite et sans engagement. En cas de besoin, un bouton vous permet de reprendre la main sur le dispositif. La pose du boîtier dans votre coffret électrique prend environ 1 h.

Pour tout renseignement : contactez Voltalis au 02 44 19 84 62 ou brest-metropole@voltalis.com

La mairie vous informe

Subvention 2021

Les dossiers de demande de subvention 2021 aux associations sont disponibles à l'accueil de la mairie et sur le site internet de la ville. Ils sont à retourner en Mairie avant le **08/03/2021**.

Dératisation

Prochain passage du dératiser le **vendredi 29 janvier, le matin**. Inscriptions à l'accueil de la mairie (02 98 37 37 37).



Infirmières / Sage-femme / Médecins

Infirmières / Sage-femme :

Mme Le Roux, Mme Quiviger, Mme Le Provost, Mme Fournier : 06 08 24 37 65 - 5, rue St Valentin.

Mme Amil, Mme Merdy, Mme Jacob (Guillou), Mme Ulliac, Mme Paul, Mme Cabon : 06 82 18 22 78 - 5, rue St Valentin.

Mme Couard, Mme Favennec : 02 98 36 41 58, **Mme Morlier (sage-femme) :** 06 64 72 38 36 - 45, rue Charles de Gaulle.

Médecins généralistes :

M. Augustin : 40 ter, rue Charles de Gaulle 02 98 07 62 08

Cabinet médical : 5, rue St Valentin 02 98 07 54 20

Permanences

Assistante sociale : prendre rendez-vous au C.D.A.S. Territoire de Bellevue, 13, place Napoléon III à Brest au 02 98 47 08 09.

Mission locale pour les jeunes de 16 à 25 ans, Place Napoléon III à Brest 02 98 47 25 53.

Puéricultrice : permanences les lundis de 14 h à 16 h 30 et les vendredis de 9h à 11h30 au CDAS de Bellevue, 13, place Napoléon III à Brest. Uniquement sur rdv au 02 98 47 08 09.

ADMR Guilers-Bohars : service d'aide à domicile, rue Abbé de l'Épée à Guilers, 02 98 07 69 05. Permanences : lundi, mardi, jeudi : de 13 h 30 à 16 h 30.

Numéros utiles

Gendarmerie de Guilers : 02 98 07 44 68 (17)

SAMU : 15 / **Pompiers :** 18 / **Eau du Ponant :** 02 29 00 78

78 / Taxi Guilers Enzo : 06 81 14 18 19 / **Taxi Petton :**

06 17 36 47 39



C.C.A.S.

FORMATION Prépa-apprentissage

Le CFA de l'ARFASS Bretagne a mis en place un dispositif de prépa-apprentissage spécialisée dans les métiers de l'accompagnement et du soin pour les jeunes en décrochage scolaire. Cette prépa gratuite de deux mois ½, a pour but de découvrir les métiers du secteur sanitaire et social, et de construire avec le jeune un projet professionnel dans le but d'intégrer une formation en apprentissage. Elle est réservée aux jeunes de 17 à 29 ans, n'ayant pas de BAC, afin qu'ils aient des solutions pour concrétiser leur projet.

6 sessions sont organisées en Bretagne dont une à Brest : du 15 février au 3 mai.

Une première session de prépa s'est déroulée de septembre à décembre 2020 et a permis à une quinzaine de jeunes d'avoir une sortie positive (contrat d'apprentissage, entrée en formation, service civique, etc.).

Pour tout renseignement, contactez Solenn Ferry au 06 70 63 82 37 ou par mail à s.ferry@arfass.com

C.C.A.S. (suite)

Don du sang



La collecte se déroulera le **vendredi 29 janvier** dans la salle Gauguin (sous la mairie), de 8 h à 12 h 30, vous pouvez dès à présent prendre un rendez-vous en ligne sur le site <https://dondesang.efs.sante.fr/>.

Don du Sang, maintenant c'est urgent, les réserves sont faibles ! Venez nombreux !

Education / Enfance / Jeunesse

Menus de la cantine du 25 au 29 janvier

Lundi	Mardi
Salade fromagère Jambalaya ** (riz, poireaux, oignons, passata, paprika, chorizo et poulet) Poire*	Pain* - Potage cultivateur Rôti de porc aux pruneaux VOF BBC Poêlée campagnarde Yaourt au sucre
Jeudi	Vendredi
Salade niçoise** (olives, haricots verts, thon, tomate, pommes de terre lamelles) Hachis Parmentier Salade verte* Chèvre / Compote de pomme*	Salade à l'avocat et brie Omelette à la tomate et emmental râpé Coquillettes semi complete* Ananas
* : bio / ** : un ou plusieurs produits sont issus de l'agriculture biologique AOC : Appellation d'Origine Contrôlée / VOF : Viande d'Origine France BBC : Bleu Blanc Cœur / # : Pêche durable	

Collège Sainte-Marie

Portes ouvertes - changement d'horaires et de jour



En raison du couvre-feu à 18 h, changement d'horaires et de jour pour les portes ouvertes du collège Sainte-Marie : nous accueillerons les visiteurs **samedi 30 janvier**, de 9 h à 13 h. Venez ce jour-là visiter l'établissement, rencontrer l'équipe et découvrir le projet proposé. Possibilité également de contacter le collège pour avoir un rendez-vous individuel à une autre date au 02 98 07 63 59 ou par mail à college.sainte Marie.guilers@gmail.com.

Au plaisir de vous accueillir à Sainte-Marie !

Urbanisme / voirie

Travaux



Travaux rue Lancelot du Lac

Les travaux sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement rue Lancelot du Lac ont repris depuis le 4 janvier. La durée des travaux est estimée à 1 mois. Pendant cette période, la circulation des véhicules est interdite dans l'emprise des travaux. Les véhicules seront déviés, dans les deux sens, par la rue Alexandre Lemonnier, rue Charles Le Hir et rue Charles de Gaulle.

Travaux rue Coat ar Guéot

Des travaux d'aménagement de la rue de Coat Ar Guéot ont commencé depuis le 4 janvier. La durée des travaux est estimée à 1 mois. Pendant cette période, la circulation des véhicules sera interdite dans l'emprise des travaux. Les véhicules seront déviés, dans les deux sens, par la rue du Roudous, route de Lanvian et rue Donatello

Nous vous remercions de votre compréhension pour la gêne occasionnée.

Urbanisme / voirie (suite)

Enquête publique



Par arrêté préfectoral du 24 décembre 2020, une enquête publique a été prescrite du 20 janvier 2021 à 13 h 30 au 5 février à 17 h sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société GENERALE DE VALORISATION (GEVAL) en vue de l'extension d'activité de la plateforme de tri, de transit, de regroupement et de broyage de déchets de bois implantée au lieu-dit "Coat Ar Guéveur" à Milizac-Guipronvel. Le commissaire enquêteur est Mme Maryvonne MARTIN, juriste.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable :

- sur internet à l'adresse suivante : <https://www.finistere.gouv.fr/Publications/Publications-legales/Enquetes-publiques> ;
- sur support papier, en mairie de Milizac-Guipronvel (site de Milizac) aux jours et heures habituels d'ouverture au public. Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur ; elles pourront également être adressées par voie postale à l'adresse suivante : Mairie de Milizac-Guipronvel - 1 route de Milizac, Guipronvel, 29290 Milizac-Guipronvel, à l'attention du commissaire enquêteur ;
- sur un poste informatique à la préfecture du Finistère aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Les observations reçues par voie postal ou électronique ou écrites sur le registre seront consultables dans les meilleurs délais au siège de l'enquête et sur le site internet susmentionné.

Des informations peuvent être demandées auprès de la société GEVAL par téléphone : 06 19 33 25 71 ou par courriel : romain.lagadec@veolia.com

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public à la mairie de Milizac-Guipronvel le mercredi 20 janvier de 13 h 30 à 17 h, le samedi 30 janvier de 9 h à 12 h et le vendredi 5 février de 13 h 30 à 17 h.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie de Milizac-Guipronvel (site de Milizac) ainsi que dans les mairies de Bohars, Bourg-Blanc, Coat-Méal et Guilers, et sur le site internet susmentionné pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête.

Avant tout déplacement à la mairie de Milizac-Guipronvel, il appartient au public de contacter les services de la mairie au 02 98 07 90 31 afin de se faire préciser les mesures sanitaires à respecter.

Vie associative

La Guilérienne

La société de chasse La Guilérienne organise une battue aux sangliers le **samedi 23 janvier** sur la commune de 9 h à 17 h 30.

ACPG TOE CATM ET VEUVES



En raison des conditions sanitaires, l'assemblée générale prévue le 24 janvier est annulée.

Vie associative

Centre socioculturel de l'Agora



Actuellement, le centre socioculturel L'Agora a dû fermer ses portes. Cependant, il est important pour le centre socioculturel de maintenir un lien avec vous, c'est pourquoi nous vous proposons :

- un accueil téléphonique pour toutes les personnes désirant discuter, passer un moment de convivialité ou d'écoute

- une permanence administrative pour l'impression ou photocopie de documents administratifs
- une aide informatique sur rendez-vous
- un drive ou une livraison à domicile des jeux de la ludothèque Yakajouer
- une proposition d'activité à réaliser en famille le mercredi et le samedi, en ligne sur notre Facebook (@Centre socioculturel L'Agora Guilers)

Les activités enfants ont redémarré depuis le 11 janvier.

Ligne téléphonique de L'Agora : 02 98 07 55 35

N'hésitez pas à suivre la page Facebook du centre socioculturel !

A.L.S.H. Les Flamboyants



Voici le thème des mercredis à l'accueil de Loisirs : « Sportez-vous bien ». Au programme des mercredis la découverte de différents sports : roller, jeux de ballons, jonglerie, raquettes, olympiades, danse, parcours sportifs, gym.

Différentes activités manuelles seront proposées, toujours en lien avec le thème.

Club Emeraude

Bonne et heureuse année à tous les adhérents du club. Souhaitons que l'on puisse reprendre nos activités le plus tôt possible, aussi dans cette optique, prenez bien soin de vous.

Partage

L'association Partage est fermée au public depuis bientôt un an à cause de la covid 19. Pourtant nous sommes toujours présent pour recevoir, aider les familles dans l'urgence sous forme de dons (vêtements, meubles...). Pour continuer à les aider, nous avons besoin de dons numériques, par chèque à l'ordre de l'association Partage. Vous pouvez les envoyer à l'adresse suivante : Madame DAHROUGE Martine, association Partage, 6 rue Alexandre Lemonnier 29820 GUILERS. Merci, on compte sur vous.

Ecole de Musique et Danse de Guilers

Suite aux annonces gouvernementales fixant à 18 h le couvre-feu national, et au regard du décret paru le 15/01/21, la poursuite des activités extra scolaires pour les activités artistiques en intérieur est autorisée. Les mesures suivantes seront mises en place :

- Fin des cours au plus tard à 17h50 chaque jour de la semaine pour toutes les disciplines musicales, pour les mineurs
- Pour les cours dépassant 18h00, les familles seront contactées par leur professeur ou par le secrétariat pour préciser le fonctionnement provisoire qui sera proposé aux élèves. (A noter, nouveaux horaires de formation musicale)
- N'hésitez pas à consulter la page www.emdg-guilers.org régulièrement, des informations y sont régulièrement apportées.
- Pour les cours maintenus en présentiel, les mesures sanitaires mises en place actuellement au sein de l'établissement restent d'actualité.

Plus d'infos : www.emdg-guilers.org, emdg29@gmail.com



Sport

Amicale Laïque - Section Cyclo

Dimanche 24 janvier circuit n°4 : G1 / G2 : départ 9 h, distance 66 km. G3 : départ 9 h, distance 53 km. Départ du complexe sportif Louis BALLARD.

Par groupes de 6 personnes maximum.



Intégrale Guilérienne



La prise des licences 2021 aura lieu pendant tout le mois de janvier les mardis, mercredis et samedis de 10 h à 12 h et 14 h à 17 h au club de pétanque.

Vie commerciale

Auto-école Kermorgant

L'auto-école Kermorgant vous souhaite une bonne et heureuse année 2021.

NOUVEAU : COURS DE CODE EN VISIOCONFERENCE

Pour parer à l'absence de cours en salle due à la situation sanitaire actuelle, nous vous proposons des cours de code en visioconférence le mardi et jeudi à 18 h et le samedi à 11 h. Pour y participer, contacter le secrétariat au 02 98 84 94 44.

Nous suivrons votre évolution sur Pass Rousseau.

Accueil des bureaux de Guilers : mercredi de 18 h à 19 h et le samedi de 10 h à 12 h. Le port d'un masque est obligatoire pour : l'accès aux agences, aux cours. Pour vous protéger et protéger les autres il serait souhaitable d'activer l'application TOUSANTICOVID.

Vous pouvez contacter le secrétariat au 02 98 84 94 44 ou par mail : auto-ecole.kermorgant@wanadoo.fr.

Vie paroissiale



L'église est ouverte de 10 h à 14 h du jeudi au dimanche inclus. La maison paroissiale est ouverte du lundi au samedi de 10 h à 11 h 30.

- Messe chaque **jeudi** à 9 h 15
- Messe à Guilers **samedi 23 janvier** à 16 h 30
- Messe à Plouzané **dimanche 24 janvier** à 10 h 30
- Messe à Guilers le **30 janvier** à 16 h 30
- Messe à Plouzané le **31 janvier** à 10 h 30

Sous réserve d'autres informations nationales, l'accueil de tous se fera dans le respect des distances, le port du masque et l'application du gel. Redoublons de vigilance, prenons soin de nous et des autres. Les funérailles sont possibles à l'église.

Divers

Trouvés / Perdus



Perdus : carte pass'media, cartes vitales, 6 clés, carte d'identité.

Trouvés : clé, photo d'identité

S'adresser à l'accueil de la mairie 02 98 37 37 37.